



# STUDIO DE L'INNOVATION

Le studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de deux étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche membres du Studio.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale.  
Structurer une démarche d'innovation.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte à tous.

## POUR QUI

Directions de PME, CEO de start-ups, directions innovation, directions R&D, responsables de projet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams). Session en présentiel (dans les locaux de l'ANRT).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

**9h15 L'entrepreneur au pays des chercheurs**  
Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat

**10h00 Innover en partenariat**  
Comprendre le processus d'innovation  
Positionner son projet dans la chaîne de l'innovation  
Décrypter les modalités de partenariat public/privé

**11h30 Construire un projet d'innovation partenariale**  
Comprendre sa place dans un projet en partenariat  
Positionner son projet par rapport au marché  
Évaluer les ressources nécessaires

## 12h30 Pause déjeuner

**14h00 Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe**  
Les leviers pertinents pour les entreprises  
Aspects financiers  
Les projets collaboratifs  
Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

**15h30 Rentabiliser les résultats d'un projet**  
Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur

**17h00 Préparer l'étape 2 du Studio**  
Les entretiens ou comment trouver les bons partenaires et les bonnes compétences

**17h30 Questions & Réponses**  
Fin de la journée



OUVERT À TOUS



7 HEURES



PRÉSENTIEL  
ET DISTANCIEL



525 € HT



**RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :**  
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.